

Travaux de la Chambre

Résidence du Gouverneur général
Ottawa

Le 11 décembre 1980

Madame le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Antonio Lamer, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 11 décembre 1980, à 5 heures, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez agréer,
Madame le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le chef du cabinet du Gouverneur général,
Esmond Butler

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

M. MAYER—LE CANADIEN PACIFIQUE—LA FERMETURE DE LA
SUBDIVISION DE MINIOTA

Mme le Président: J'ai l'honneur de signaler que le greffier de la Chambre a déposé sur le bureau le trente-sixième rapport du greffier des pétitions, qui déclare avoir examiné la pétition présentée par le député de Portage-Marquette (M. Mayer) et l'avoir trouvée conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**DÉCLARATION HEBDOMADAIRE**

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, pourrais-je demander au leader du gouvernement à la Chambre quels travaux il prévoit d'ici l'ajournement de Noël?

En même temps il pourrait peut-être nous dire s'il sait quand la motion d'ajournement sera présentée et mise à l'étude et, si possible, quelle sera la durée de l'ajournement prévu par le gouvernement.

M. Pinard: Madame le Président, un peu plus tard aujourd'hui nous commencerons le débat de deuxième lecture du bill C-48. Je crois que demain nous pourrons passer à l'étape du rapport et de la troisième lecture du bill S-2 dont le comité permanent vient de nous faire rapport. Je crois que nous pourrons franchir ces deux étapes à condition qu'il y ait seulement un orateur par parti. Ensuite nous reprendrons le débat du bill C-34 concernant les juges.

[Français]

Au sujet des travaux de la Chambre la semaine prochaine, je dirai que lundi, nous allons entreprendre le débat sur la loi

sur les transferts fiscaux aux provinces dans l'espoir de pouvoir l'adopter rapidement, et quoi qu'il en soit nous voudrions la semaine prochaine continuer le débat commencé aujourd'hui sur le bill C-48 sur les droits relatifs au pétrole et au gaz sur les terres du Canada, de façon à pouvoir le déférer à un comité permanent de la Chambre avant l'ajournement des Fêtes. De plus nous espérons pouvoir utiliser vendredi prochain pour compléter l'étude des points que je viens de mentionner qui pour diverses raisons n'aurait pu être complétée en temps utile.

Nous avons également convenu en ce qui a trait à un projet de loi à être présenté qui résulte de trois avis de motions de voies et moyens et qui ont trait à des amendements à la loi sur les tarifs de douane, de déférer ce projet de loi, après avoir fait entendre un orateur par parti, à un comité permanent de la Chambre plutôt que de l'étudier en comité plénier vu ses dispositions très techniques. Alors j'ai à cette fin en main un ordre de la Chambre conforme à cette entente que l'on me permettra de lire pour que nous sachions à quoi nous en tenir la semaine prochaine, étant donné que contrairement à ce que nous avons discuté il ne sera pas possible de procéder demain à l'étude de ce sujet, mais nous pourrons le faire à tout moment la semaine prochaine, étant donné le peu de temps que cela requerra.

[Traduction]

Madame le Président, après avoir consulté tous les partis, je voudrais mettre à l'étude les voies et moyens 6, 7 et 16. Dans le dernier cas, je crois qu'il y a consentement unanime. Je crois aussi que nous sommes tous d'accord pour que le bill en question, le bill concernant le Tarif des douanes, ne soit pas renvoyé au comité plénier après la deuxième lecture comme on le fait d'ordinaire mais compte tenu de sa complexité inhabituelle, qu'il soit renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

[Français]

Je comprends que, lorsque j'aurai terminé mes remarques, madame le Président, vous obtiendrez le consentement unanime approprié. Au sujet de l'ajournement des Fêtes, puisqu'on m'a posé la question, il est évident que, si l'ordre des travaux que je viens de mentionner se déroule convenablement, nous devrions pouvoir considérer sérieusement un ajournement vers la fin de la semaine prochaine ou au plus tard au début de la semaine suivante. Mais j'espère bien que ce sera pour vendredi de la semaine prochaine. Quand à la date du retour, nous avons eu des discussions à ce sujet ce matin, et je pense qu'il serait important que nous ayons une autre rencontre au début de la semaine prochaine, et selon l'évolution des travaux, on pourra avoir une idée beaucoup plus juste pour savoir si nous allons revenir avant le 12 janvier, ou vers cette date.

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, en ce qui concerne l'avis dont mon ami a parlé, nous sommes d'accord avec lui. Nous pouvons sûrement faire cela. La question a été débattue et il y a eu accord.